



Les  
Papillons  
Blancs  
du Finistère

# PROJET ASSOCIATIF

2023 - 2028

*Ensemble, pour des parcours de vie adaptés*

## **1. Mot du Président**

Je suis très fier de vous présenter le Projet Associatif des Papillons Blancs du Finistère pour la période 2023-2028.

Notre Projet Stratégique, validé en assemblée générale en 2021, a reprécisé les valeurs de l'Association et les grands axes de sa stratégie pour les 10 années à venir. C'était important de le faire l'année des 60 ans de l'Association.

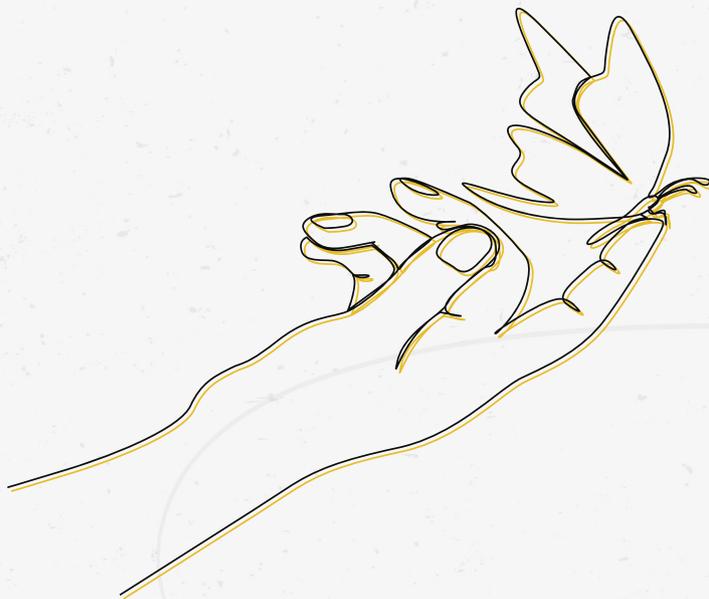
Le Projet Associatif vient le compléter et le préciser pour les 5 ans à suivre. Cela a été un travail collaboratif de plus d'un an au cours duquel des groupes de travail composés de personnes accompagnées, de familles et de professionnels, coordonnés par un comité de pilotage, ont défini 8 engagements déclinés chacun en 2 à 3 objectifs puis en actions. Ce chantier a fait l'objet de présentations régulières en conseil d'administration de l'Association qui l'a validé dans sa version définitive le 22 mai 2023. Le Projet Associatif est soumis au vote de l'assemblée générale ordinaire le 16 juin 2023.

Le Projet Associatif a vocation à servir d'ossature aux projets des pôles et des établissements et services gérés, dont les activités doivent être en adéquation avec nos engagements associatifs.

Comme pour tout projet, il est essentiel de s'assurer de son suivi et de sa mise en œuvre. Pour cela, nous avons convenu de constituer un comité de suivi composé de représentants des 3 parties prenantes de l'Association. Ce comité rendra compte de l'avancement du Projet Associatif chaque année en assemblée générale.

## ENSEMBLE, POUR DES PARCOURS DE VIE ADAPTÉS.

Telle est la nouvelle devise que ce sont donnés « Les Papillons Blancs du Finistère » pour répondre à ses 3 missions principales : assurer la continuité des solutions existantes, imaginer des solutions nouvelles et diversifiées, et militer pour que la société évolue.



***Frédéric Soudon***  
***Président***

# Sommaire

1. *Mot du Président* 2
2. *60 ans d'actions* 6
3. *Des actions qui s'appuient sur des valeurs* 8
4. *Un acteur Social et Solidaire* 12
5. *Un acteur Responsable* 22
6. *Un acteur Engagé* 26
7. *Encourager les personnes accompagnées à être les autrices et les actrices de leur parcours de vie* 32
8. *Soutenir et accompagner les familles et les aidants tout au long du parcours de vie de leur proche* 36
9. *S'appuyer sur l'expertise des professionnels pour la réalisation des projets de vie des personnes accompagnées* 40
10. *Coopérer avec les acteurs du territoire au service des projets de vie des personnes accompagnées* 44



## 2. 60 ans d'actions

**1961**

**Naissance des Papillons Blancs du Finistère, sous l'impulsion de Michel Garapin.**

**1976-1987**

**Création des CAT (centre d'aide par le travail).**

**1962-1974**

**Construction d'un réseau d'établissements pour les enfants et adolescents.**

**1990-2001**

**Un réseau d'établissements pour accueillir les adultes.**

**2010**

Une MAPHA pour  
accueillir les travailleurs  
d'ESAT à la retraite.

**2018**

Création des  
pôles d'activités.

60 ANS D'EXISTENCE...

**2014**

Création de la  
marque esatéo.

**2021**

La marque esatéo évolue et  
devient esatco Finistère.  
Lancement du 1<sup>er</sup> restaurant  
grand public pour une  
ouverture en 2022.



### 3. Des actions qui s'appuient sur des valeurs

## LA VALORISATION

### POUR NOUS, C'EST

Mettre en lumière des environnements, des compétences, des qualités.

Être bienveillant, à l'écoute, empathique et confiant.

Affirmer ce que chacun est.



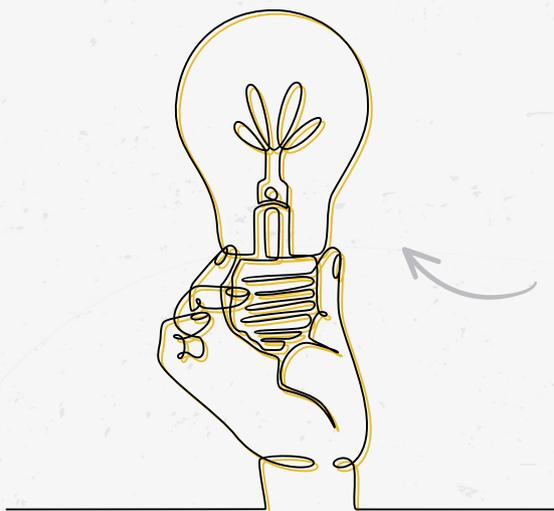
## L'INNOVATION SOCIALE

### POUR NOUS, C'EST

Répondre à des besoins non satisfaits par des réponses nouvelles.

Faire un pas de côté sur nos habitudes et nos fonctionnements.

Amener à changer les représentations sur le handicap.

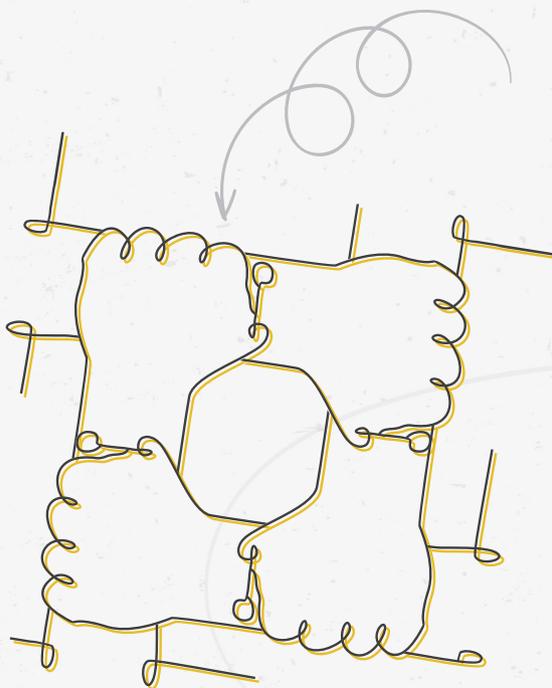
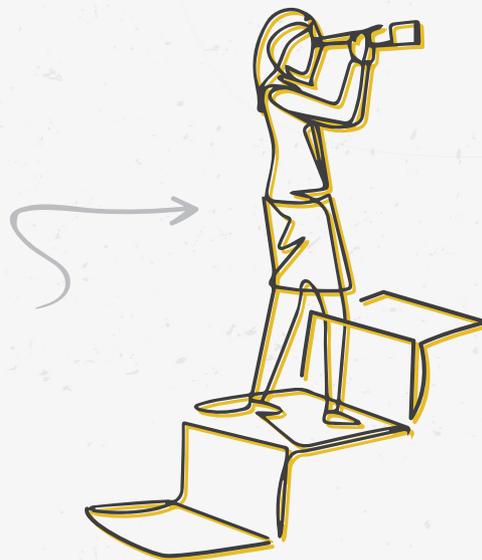


## LA RÉSILIENCE

### POUR NOUS, C'EST

Un cheminement associatif pour avancer.

Dépasser ensemble des obstacles.



## LE SAVOIR ÊTRE COOPÉRATIF

### POUR NOUS, C'EST

Construire à plusieurs, au service des personnes en situation de handicap.

Cheminer avec d'autres en étant à l'écoute, curieux et respectueux.

Connaitre et reconnaître l'autre dans ses différences.

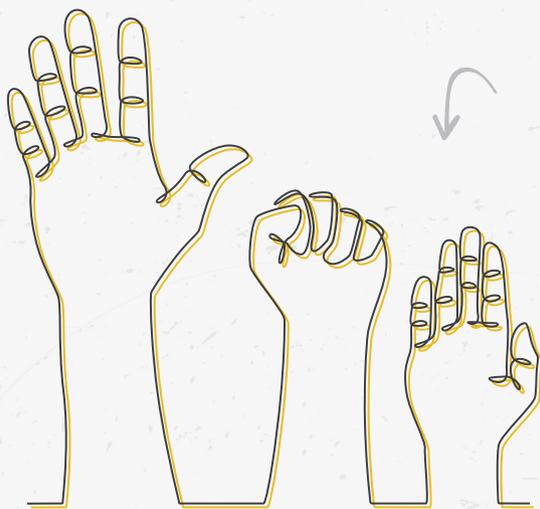
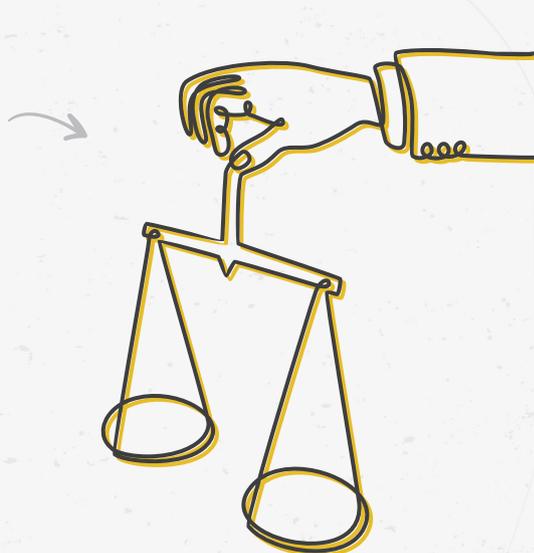
## LA JUSTICE SOCIALE

### POUR NOUS, C'EST

Se donner la possibilité et le temps de comprendre.

Se mobiliser pour faire des droits et des devoirs du citoyen, un tremplin pour une vie libre, responsable et équitable.

Tendre vers une société humaine.



## INDIVIDUALITÉ COLLECTIVE

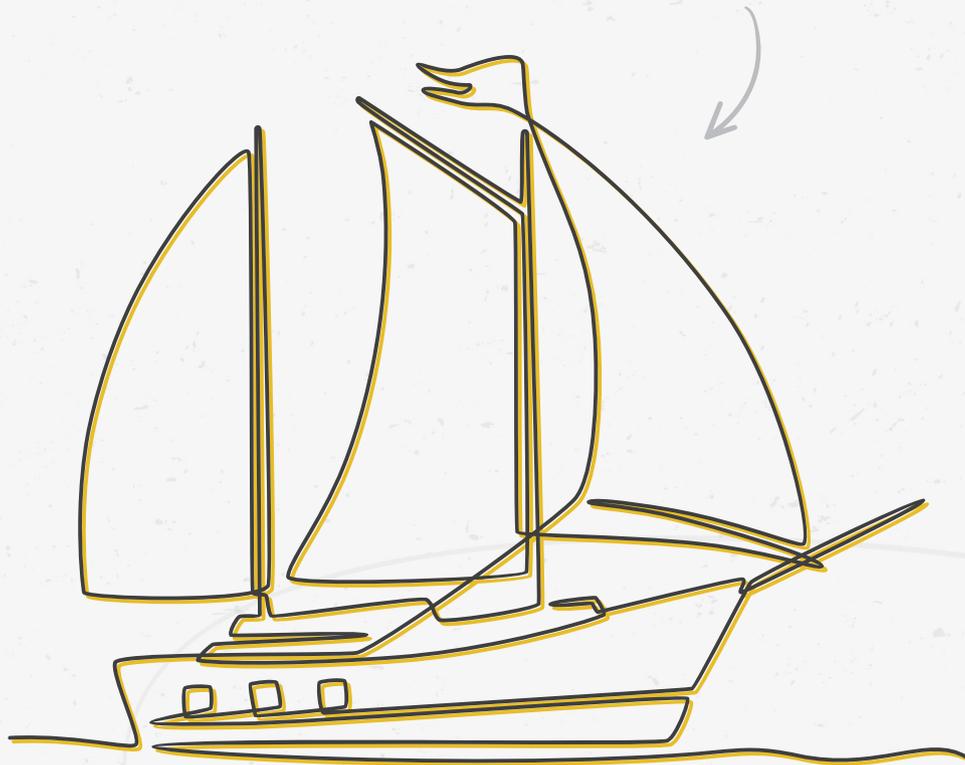
### POUR NOUS, C'EST

Respecter l'identité, la singularité et l'expression de chacun, en l'intégrant à notre cadre collectif qui est le Projet de l'Association.

Permettre à tous de mener son projet de vie, son projet personnalisé, son projet professionnel.

LA FINALITÉ

# *Emancipation*



## 4. *Un acteur Social et Solidaire*

Les Papillons Blancs du Finistère sont une association parentale. Les administrateurs délibérants sont des parents et des personnes accompagnées.

Lors de son assemblée générale annuelle regroupant les adhérents de l'Association, sont élus ou réélus les candidats administrateurs par tiers chaque année.

Lors du conseil d'administration qui suit, sont élus le président, les membres du bureau et sont désignés les membres des commissions.

Les missions du conseil d'administration et du bureau sont notamment, dans le cadre général de l'Association fixé par les statuts, d'assurer la participation et l'adhésion de tous au projet associatif, de définir les orientations, de suivre et contrôler leur mise en œuvre par la dirigeance, de décider des investissements, d'arrêter le budget et les comptes de l'année, de recruter le directeur général et les membres de la direction.

Le conseil d'administration est responsable de la politique associative et délègue au président les pouvoirs les plus étendus.

Le président est responsable du pilotage global de l'Association. Il délègue au directeur général une partie de ses pouvoirs.

Le directeur général, avec le comité de direction, est chargé de la mise en œuvre permanente de la politique générale de l'Association et des orientations/décisions prises par le conseil d'administration.

A ce titre, il est en charge, notamment, du management stratégique, de l'organisation et de la gestion des ressources humaines, de la gestion financière et administrative, de la coordination des activités et des projets de l'Association.

La collaboration entre le président et le directeur général, inclut à la fois les réflexions politiques et stratégiques.

## 4.1 | GARANTIR UN FONCTIONNEMENT DE QUALITÉ POUR NOTRE MODÈLE ASSOCIATIF

Affirmer notre rôle d'acteur social et solidaire, c'est mettre en lumière un projet politique.

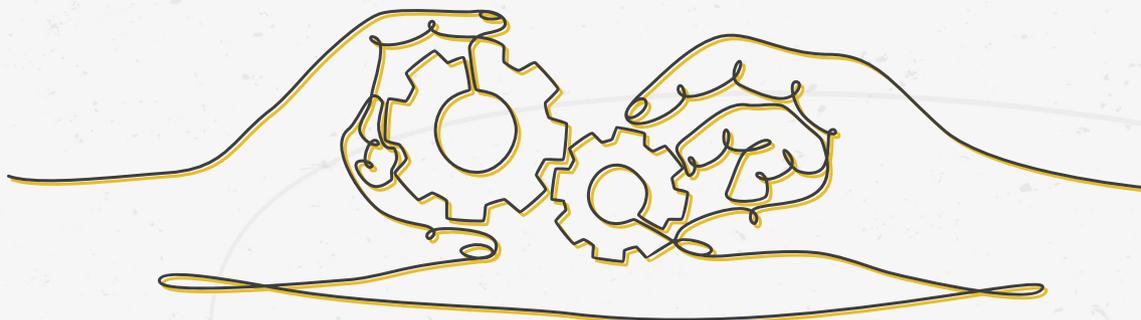
C'est être en capacité de donner du sens, dans un contexte qui semble aujourd'hui moins favorable aux associations.

Nous sommes en effet dans une période où les pouvoirs publics peuvent considérer les associations gestionnaires comme des prestataires d'une politique publique.

Il convient donc de rappeler que notre Association, comme toutes les

associations du mouvement Unapei, se situe conjointement sur deux champs : celui du politique (du militantisme) et celui de la gestion des établissements et services (de la prestation de services).

Dans le champ du politique, c'est la dimension du projet de transformation sociale qui prime, c'est-à-dire l'action collective pour défendre une cause, celle de faire une société solidaire pour toutes et tous. C'est l'objet même du projet associatif.





« *De la gouvernance à la dirigeance...* »



Il est essentiel de définir clairement l'organisation et la répartition du pouvoir au sein de l'Association.

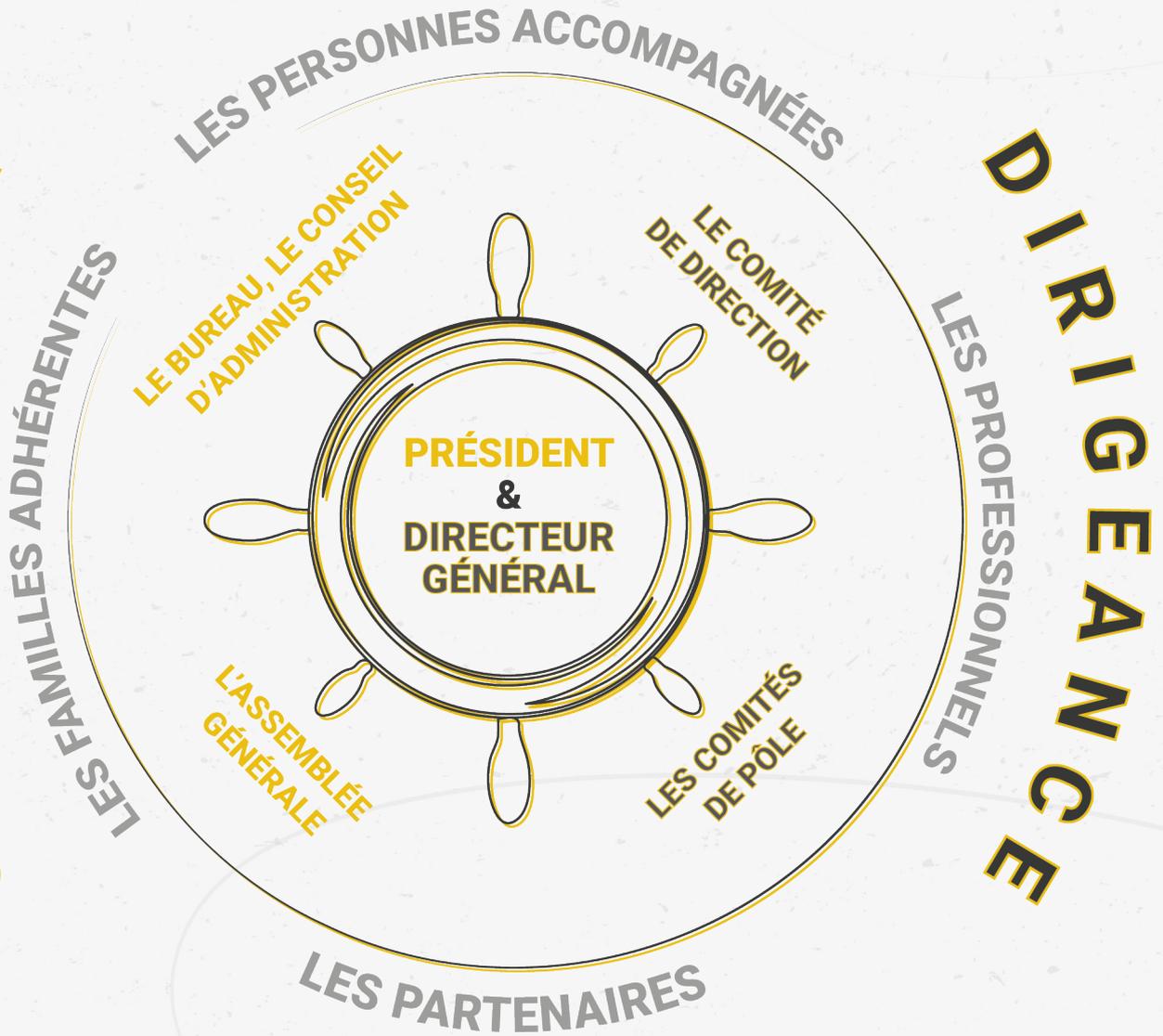
La gouvernance désigne les principes et modalités d'animation, d'organisation et de fonctionnement définis par l'Association pour assurer :

- La cohérence entre les valeurs et les actions ;
- La réalisation du projet associatif, sa lisibilité et sa capacité d'évolution ;
- La participation de tous (personnes accompagnées, familles, professionnels) ;
- L'adhésion de toutes les parties prenantes au projet associatif.

La gouvernance associative doit tenir compte à la fois du projet politique de l'Association et du Mouvement, de notre spécificité (histoire, culture...) et de la multiplicité des acteurs qui contribuent à construire ce projet : administrateurs, personnes accompagnées, familles, bénévoles, professionnels, partenaires...

La dirigeance peut se définir par la mission, confiée par l'espace politique à la direction générale et aux directions, visant à transformer le projet politique en projet d'accompagnement de la personne en situation de handicap. Elle décrit donc une mission mais également une manière de faire entre la gouvernance (l'assemblée générale, le conseil d'administration, le président) et les professionnels.

**GOUVERNANCE**



**Soutenir les administrateurs dans l'exercice de leur mandat**

- En organisant une journée d'accueil dédiée
- En proposant un système de parrainage et un parcours d'accueil pour les nouveaux (visite des établissements, du siège, rencontre avec les salariés...)
- En créant un parcours de formation spécifique

**Renforcer l'articulation de la gouvernance avec la dirigeance**

- En développant la collaboration entre administrateurs et professionnels au sein des commissions associatives
- En positionnant un comité stratégique composé de représentants de la gouvernance et de la dirigeance
- En créant une instance de rencontres entre le bureau et une délégation de professionnels (non cadres, cadres intermédiaires, directeurs)

**Soutenir la représentation des personnes accompagnées**

- En leur créant un parcours associatif de formation
- En positionnant le club des présidents de CVS comme un relais d'informations pour les représentants des personnes accompagnées au conseil d'administration
- En créant une communauté de professionnels facilitateurs de la représentation



**VIE ASSOCIATIVE**  
**SOUTIEN AUX ADMINISTRATEURS**

LES PAPILLON  
BLANCS  
DU FINISTÈRE

## 4.2 | DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE À LA VIE ASSOCIATIVE

Le pôle « Vie Associative » a pour mission :

- D'accompagner les personnes en situation de handicap et promouvoir leurs droits,
- De soutenir les familles,
- De renforcer le triptyque personnes accompagnées / familles / professionnels.

Cependant, le nombre d'adhérents et l'engagement des bénévoles diminuent, donc donner un nouveau souffle à la vie associative devient indispensable.

“

*Donner un nouveau souffle à la vie associative,  
c'est réunir tout le monde autour d'un dénominateur commun :  
le projet associatif*

”

# DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE SIGNIFIE



## ÊTRE FIER

de son Association,  
d'être Papillons Blancs du Finistère.

## S'OUVRIR

c'est mener et participer à des actions  
ouvertes vers l'extérieur,  
donner envie à toute personne de  
s'engager dans la vie associative,  
montrer ce que l'Association peut  
faire pour les autres,  
et répondre aux besoins sur le territoire.

## RASSEMBLER

c'est renforcer le lien avec les familles,  
aller vers les familles et les soutenir,  
pour qu'elles se sentent impliquées  
dans l'Association.

## COMMUNIQUER

sur la vie quotidienne dans les  
établissements,  
sur la vie associative,  
sur les actions menées, sur les projets  
et sur le rôle des familles dans  
l'Association.

## **Favoriser le rassemblement et l'engagement de tous les acteurs de l'Association**

- En développant et participant à des actions associatives, des manifestations (conférences à thème, cafés des aidants, goûters de la commission familiale et vie associative, salons, forums, ...)
- En encourageant la participation bénévole
- En croisant les regards des personnes accompagnées, des familles et des professionnels (Ecole de la Triple expertise, webinaires Unapei...)

## **Faire reconnaître les talents, les qualités, les actions de l'ensemble des acteurs de l'Association**

- En communiquant sur les actions menées par l'Association (articles de presse, vidéos, reportages...)
- En valorisant les talents des personnes accompagnées (reportage/portrait, les impliquer dans les actions associatives...)
- En diffusant les témoignages de personnes accompagnées, de familles et de professionnels

## **Accroître le rayonnement de l'Association sur l'extérieur**

- En participant aux évènements du territoire
- En développant le réseau des bénévoles au sein de l'Association
- En favorisant l'accès au bénévolat des personnes accompagnées
- En élargissant les relations de partenariat, notamment avec les associations locales



# Colloque



Les  
Papillons  
Blancs  
du Finistère

*Coopérations pour une école inclusive :  
rencontres et parcours*



*Conférences - Regards Croisés  
Table Ronde*

Les  
Papillons  
Blancs  
du Finistère



**VIE ASSOCIATIVE**  
**CROISER LES REGARDS**

## **5. Un acteur Responsable : structurer et piloter une démarche de « Responsabilité Sociétale des Organisations »**

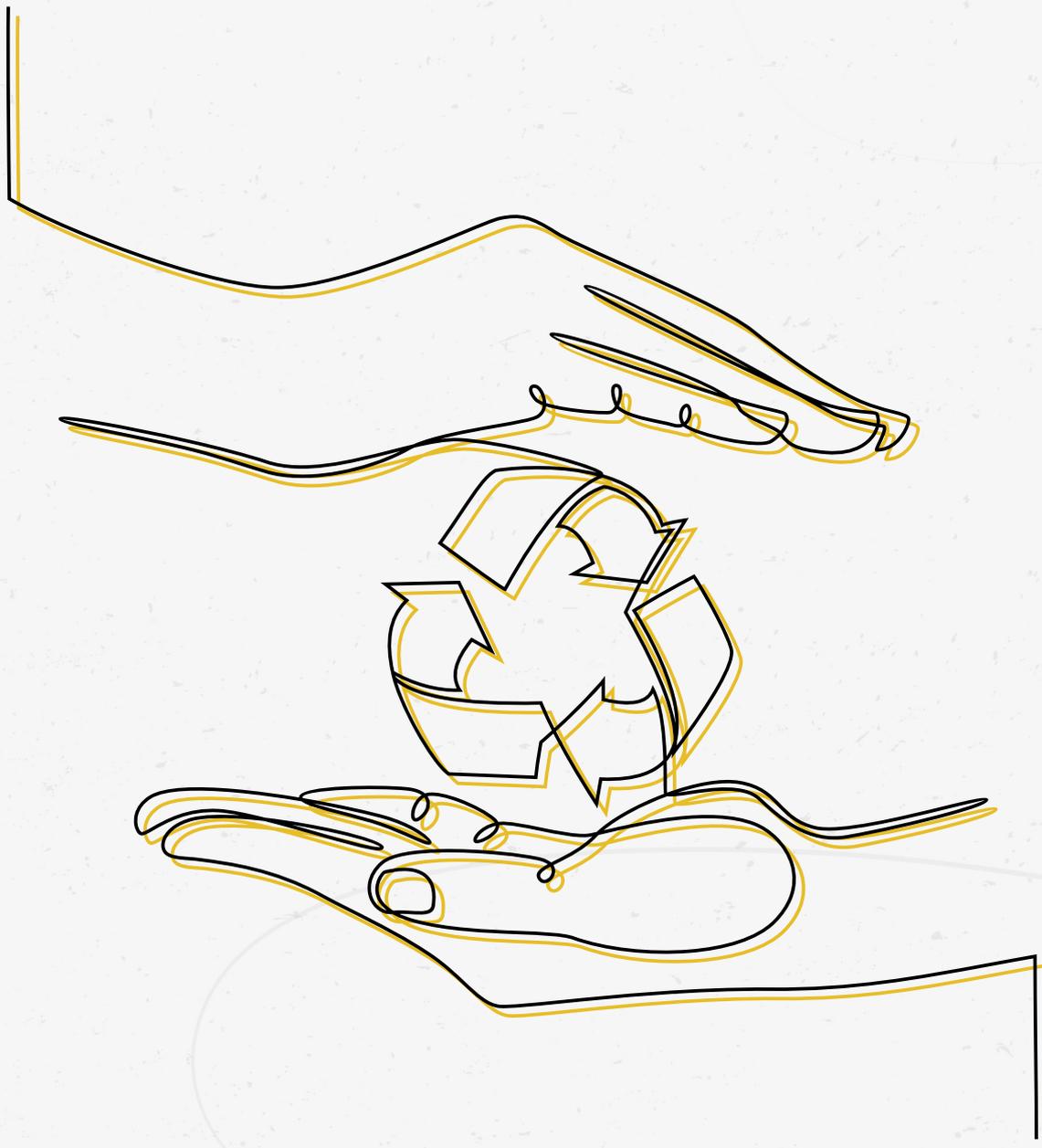
L'Association veut s'engager dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) afin de généraliser à l'ensemble de l'organisation les bonnes pratiques sociales, environnementales et économiques : piliers d'un développement durable.

La démarche RSO constituera un moyen pour l'Association de consolider des bonnes pratiques déjà existantes et de formaliser des plans d'actions sur les domaines où nous devons nous améliorer.

La démarche RSO est une démarche volontariste qui doit être partagée par tous.

Elle devra donc associer dans cet engagement :

- personnes accompagnées
- familles
- professionnels
- financeurs
- clients des ESAT
- fournisseurs
- partenaires.



# OBJECTIFS

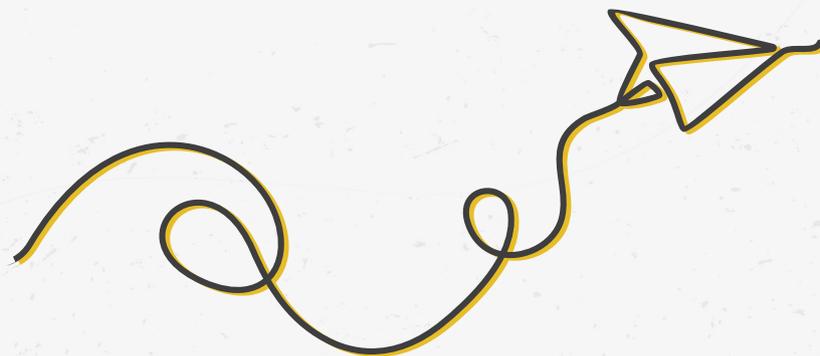
## Inscrire l'Association dans une démarche vertueuse en cohérence avec son positionnement dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire

- En mettant en place un comité de pilotage RSO
- En étant accompagnée par un cabinet extérieur
- En se formant à la démarche RSO

## Définir la démarche RSO comme un référentiel de bonnes pratiques dans le pilotage de l'Association en matière de politique sociale, politique d'achat et économie circulaire, respect de l'environnement

- En réalisant un audit interne global
- En définissant un plan d'actions et des indicateurs d'impact
- En identifiant les moyens à mettre en œuvre

## Mettre en œuvre le plan d'actions





**INNOVATION SOCIALE**  
**ENGAGEMENT POUR UNE MOBILITÉ**  
**DURABLE**

## 6. Un acteur Engagé

### *Pôle Formation & Travail*



#### POUR NOUS, C'EST

600 travailleurs d'ESAT  
25 ateliers  
1 marque commerciale

### *Pôle Habitat & Vie Sociale*

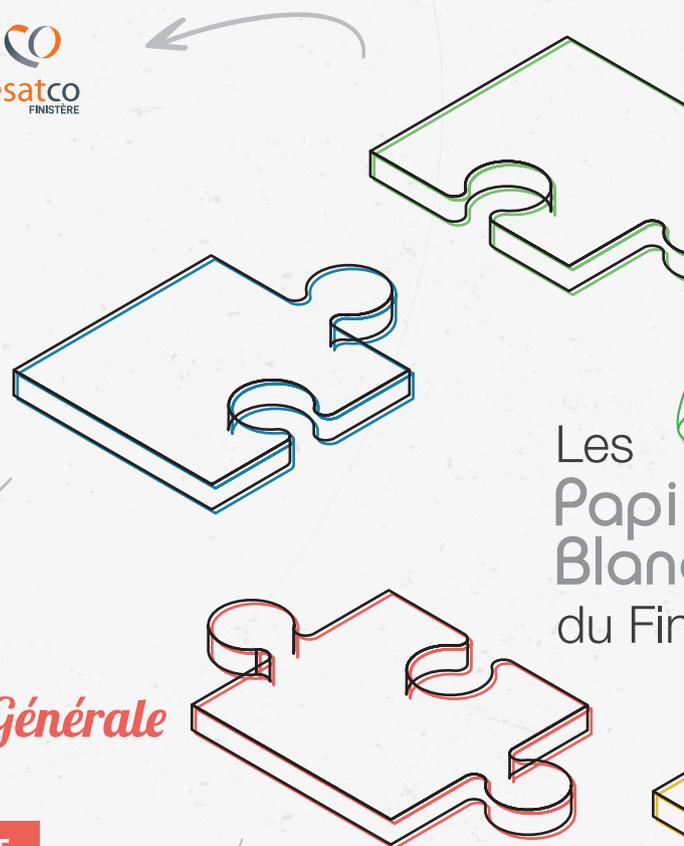
#### POUR NOUS, C'EST

780 adultes accompagnés  
13 communes impliquées  
6 solutions d'habitat

### *Pôle Direction Générale & Siège Social*

#### POUR NOUS, C'EST

1 000 professionnels  
62 sites  
54 M€ de budget annuel



## *Pôle Santé & Soins*

### **POUR NOUS, C'EST**

400 enfants en suivi de prévention  
200 actions de promotion de la santé  
6 réseaux en santé investis

## *Pôle Éducation & Scolarisation*

### **POUR NOUS, C'EST**

500 enfants et jeunes  
adultes accompagnés  
100 établissements  
scolaires partenaires  
7 modalités  
d'accompagnement

## *Pôle Vie Associative*

### **POUR NOUS, C'EST**

1 650 personnes accompagnées  
450 familles adhérentes



## 6.1 | SORTIR DES LOGIQUES D'ÉQUIPEMENT

L'Association répond aux enjeux de la transformation de l'offre médico-sociale portée par l'action publique, une offre plus inclusive.

L'Association mène ce changement de paradigme qui s'impose dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, en passant d'une logique de structure à une logique de parcours de vie.

Pour impulser ce changement en profondeur de nos établissements et services, nous avons développé une organisation en 4 pôles d'activité :

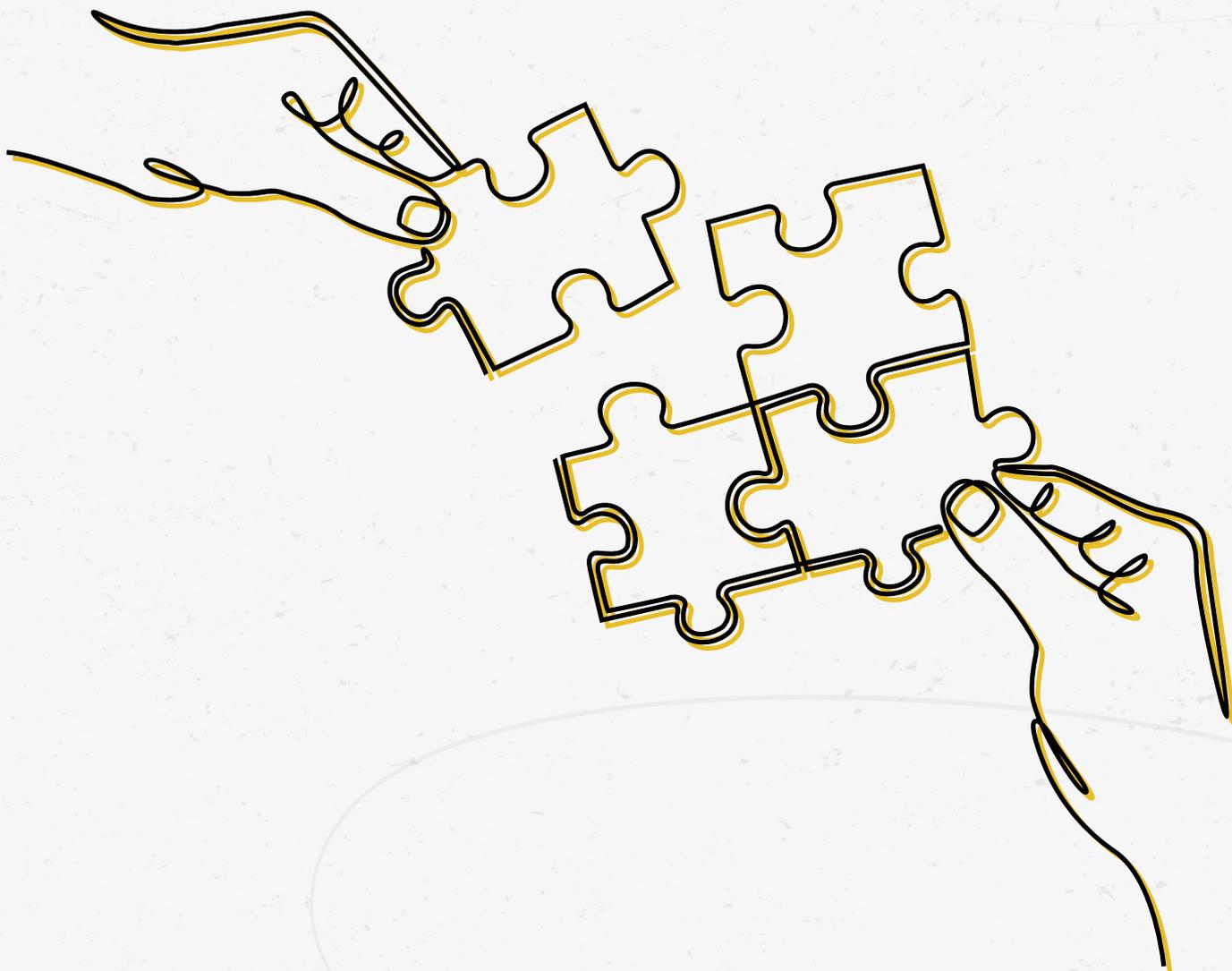
- Pôle Éducation & Scolarisation
- Pôle Habitat & Vie Sociale
- Pôle Santé & Soins
- Pôle Formation & Travail.

L'action de ces pôles se traduit dans des projets stratégiques ambitieux. La dimension inclusive y apparaît comme un axe majeur susceptible de renforcer la prise en compte de la personne dans son environnement.

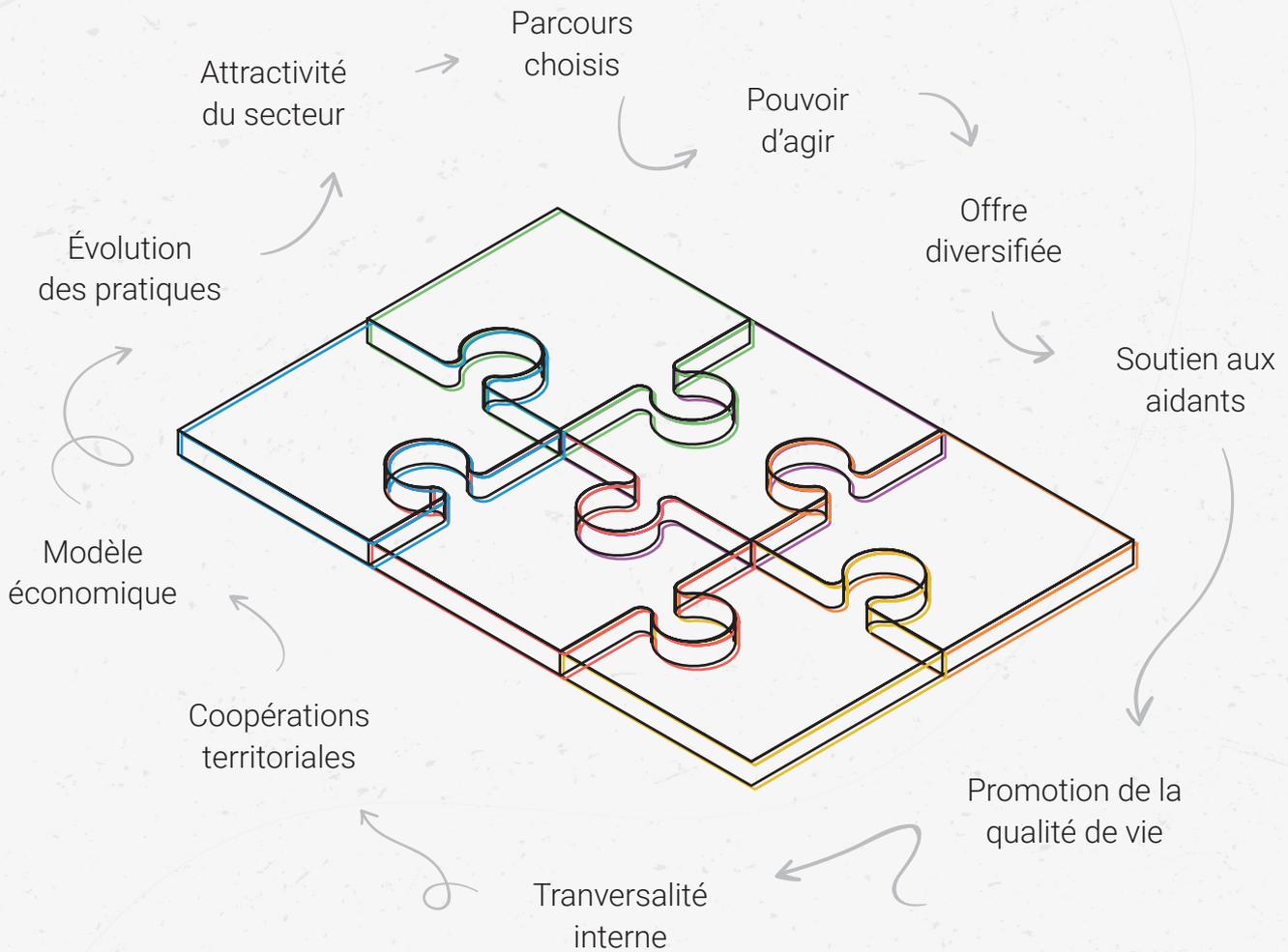
D'autre part, les pôles viennent affirmer la construction des parcours à partir des besoins et des choix des personnes accompagnées.

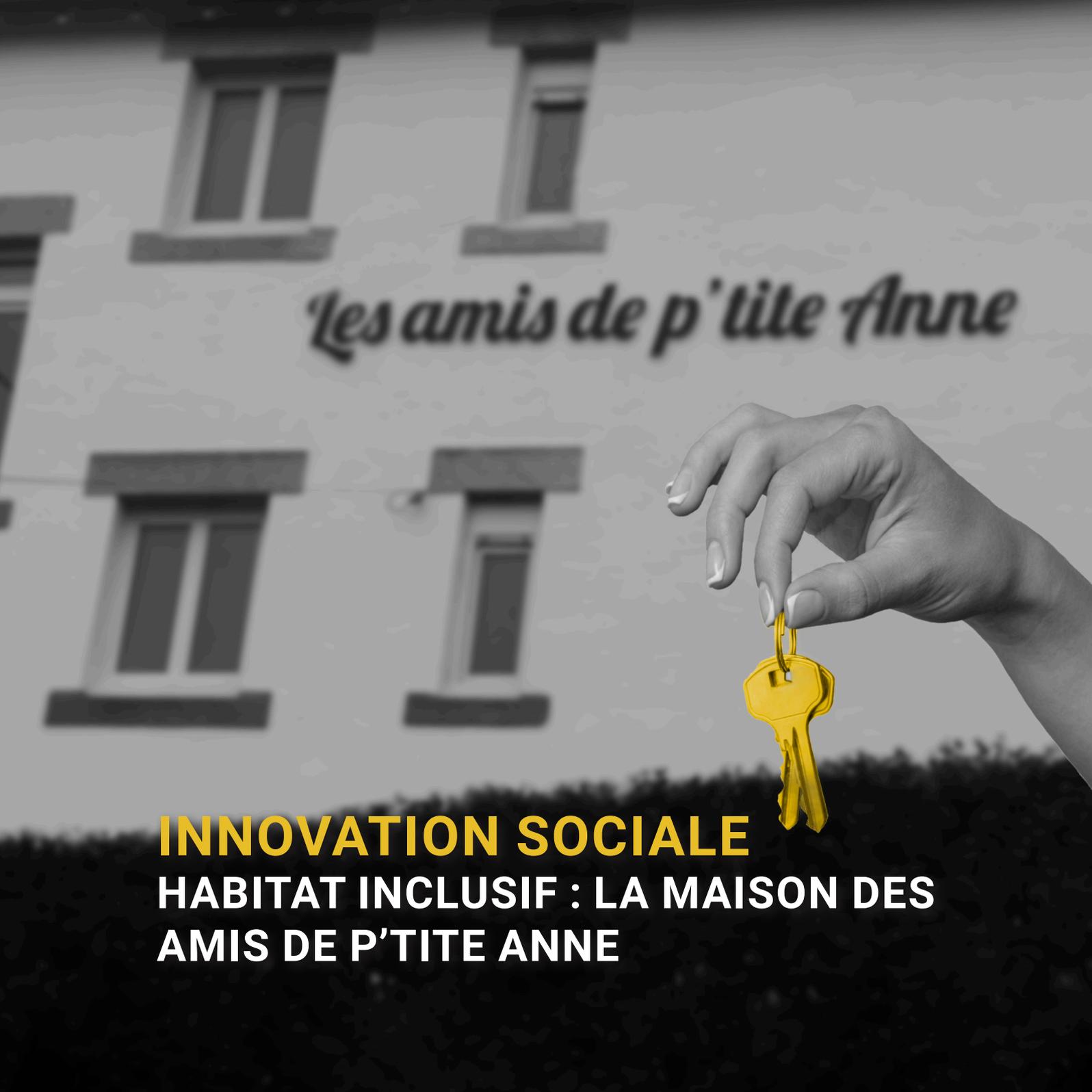
Chaque pôle s'engage à :

- Initier et développer des réponses inclusives,
- Participer activement au maillage du territoire finistérien pour prévenir les ruptures de parcours,
- Adapter les pratiques professionnelles pour mieux répondre aux besoins des personnes.



## 6.2 | AXES STRATÉGIQUES DES PÔLES



A hand with light-colored nail polish holds a set of bright yellow keys. The background is a grayscale image of a building facade with several windows. The text 'Les amis de p'tite Anne' is written in a cursive font across the middle of the image.

*Les amis de p'tite Anne*

**INNOVATION SOCIALE**

**HABITAT INCLUSIF : LA MAISON DES  
AMIS DE P'TITE ANNE**

## ***7. Encourager les personnes accompagnées à être les autrices et les actrices de leur parcours de vie***

Tout citoyen a le droit d'écrire son histoire et d'en être l'acteur principal.

Pour cela,

- tout citoyen peut avoir besoin d'essayer, d'expérimenter, de se tromper, de revenir en arrière,
- des soutiens peuvent lui être nécessaires pour s'exprimer, pour connaître ses besoins, savoir ce qui lui convient le mieux.

Pour les personnes accompagnées, ces soutiens peuvent être humains (les professionnels, les familles, les pairs) et techniques (le FALC par exemple).

### ÊTRE AUTEUR ET ACTEUR DE SA VIE :

- C'est découvrir
- C'est construire des réponses qui sortent des orientations toutes tracées
- C'est trouver le chemin le plus adapté qui correspond aux aspirations et aux compétences de chacun

“

*L'effectivité de ce droit se confronte néanmoins à la réalité d'une société, pas toujours disposée à se transformer pour composer avec les différences de chacun.*

*L'action associative a pour objectif de participer à cette transformation.*

”



## Soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées sur leur parcours de vie

- En proposant l'essai, l'expérimentation et en garantissant le droit au retour
- En agissant ensemble, pour faciliter l'émancipation des personnes accompagnées et leur participation aux instances de représentation (guides, sensibilisation, communauté de facilitateur(rice)s, ...)
- En améliorant la compréhension, l'accès et l'ouverture sur l'environnement selon les besoins et les choix de chaque personne accompagnée
- En renforçant la participation des personnes accompagnées aux Conseils de la Vie Sociale (Club des Présidents de CVS, accessibilité, différentes formes d'expression et de communication, formation au CVS ...)
- En accompagnant et faisant valoir leurs droits, notamment en matière de vie affective, intime et sexuelle

## Proposer des solutions souples et inscrites sur le territoire

- En participant à des actions de proximité et favorisant l'inclusion (exemple : « un avenir après le travail »)
- En assurant une continuité de parcours
- En anticipant les transitions de parcours

## Agir sur les représentations sociales

- En sensibilisant au handicap (campagne d'information, formations ...)
- En partageant nos expertises et savoir-faire tout en s'enrichissant de ceux des autres
- En valorisant les rôles sociaux que peuvent tenir les personnes en situation de handicap (comme le bénévolat par exemple)



**INNOVATION SOCIALE**  
**LE CLUB DES PRÉSIDENTS DE CVS**

## **8. *Soutenir et accompagner les familles et les aidants tout au long du parcours de vie de leur proche***

Les aidants, particulièrement familiaux, ont longtemps été des acteurs invisibles dans l'accompagnement des personnes vulnérables.

L'aidant familial ou de fait est la personne qui vient en aide :

- À titre non professionnel, pour partie ou totalement
- À une personne dépendante de son entourage
- Pour les activités de la vie quotidienne

Cette aide régulière peut :

- Être prodiguée de façon permanente ou non
- Prendre plusieurs formes

Le rôle d'aidant n'est pas figé, il s'inscrit dans une dynamique relationnelle entre :

- Une personne aidée
- Des proches qui l'aident
- Des professionnels

Les aidants :

- Ne sont pas seulement des aidants
- Ne se définissent ni ne se perçoivent comme tels
- Sont avant tout des parents, des frères et sœurs, des conjoints(es), des enfants

A ce titre, ils ont des droits.

Pourtant, ces droits sont parfois menacés par les charges qu'impose leur rôle d'aidant.

Il convient alors de :

- Les soutenir
- Reconnaître leur savoir et leur expérience
- Les impliquer
- Les accompagner dans leur rôle



**Développer toute action de soutien au profit des aidants**

- En proposant des solutions de répit
- En favorisant l'accès aux droits (diffusion d'informations, référent associatif...)
- En reconnaissant l'expérience et la connaissance des aidants

**Accompagner les familles pour faciliter un parcours sans rupture**

- En favorisant une relation de confiance dès la prise de contact (qualité de l'accueil, des conseils, de l'écoute...)
- En créant des espaces d'échanges dédiés aux familles (partage de connaissances et de savoir-faire, partage d'expérience sur les parcours...)
- En s'appuyant sur la commission familiale et vie associative
- En structurant un guichet social pour faciliter les démarches administratives

**Favoriser la pair-aidance**

- En organisant des journées d'accueil pour les nouvelles familles (arrivée dans l'Association, arrivée dans un nouvel établissement, parrainage...)
- En développant les dispositifs dédiés aux familles (conférence thématique, Cafés Huguette, Cafés Papotage, ...)
- En créant des projets permettant d'associer les familles (portes ouvertes, moments festifs...)



**VIE ASSOCIATIVE**  
**ACTIONS DE SOUTIEN AUX AIDANTS**

## **9. S'appuyer sur l'expertise des professionnels pour la réalisation des projets de vie des personnes accompagnées**

Les professionnels de l'Association disposent d'une expérience, de savoir-faire, de compétences reconnus pour assurer un accompagnement de qualité. Cette expertise s'exerce à tous les âges de la vie et quels que soient les troubles, déficiences ou maladies avec lesquels vivent les personnes accompagnées par l'Association.

L'approche autour du parcours de vie et l'engagement de soutenir la personne accompagnée à être autrice et actrice de son parcours, demandent des adaptations de nos organisations et impactent les pratiques professionnelles.

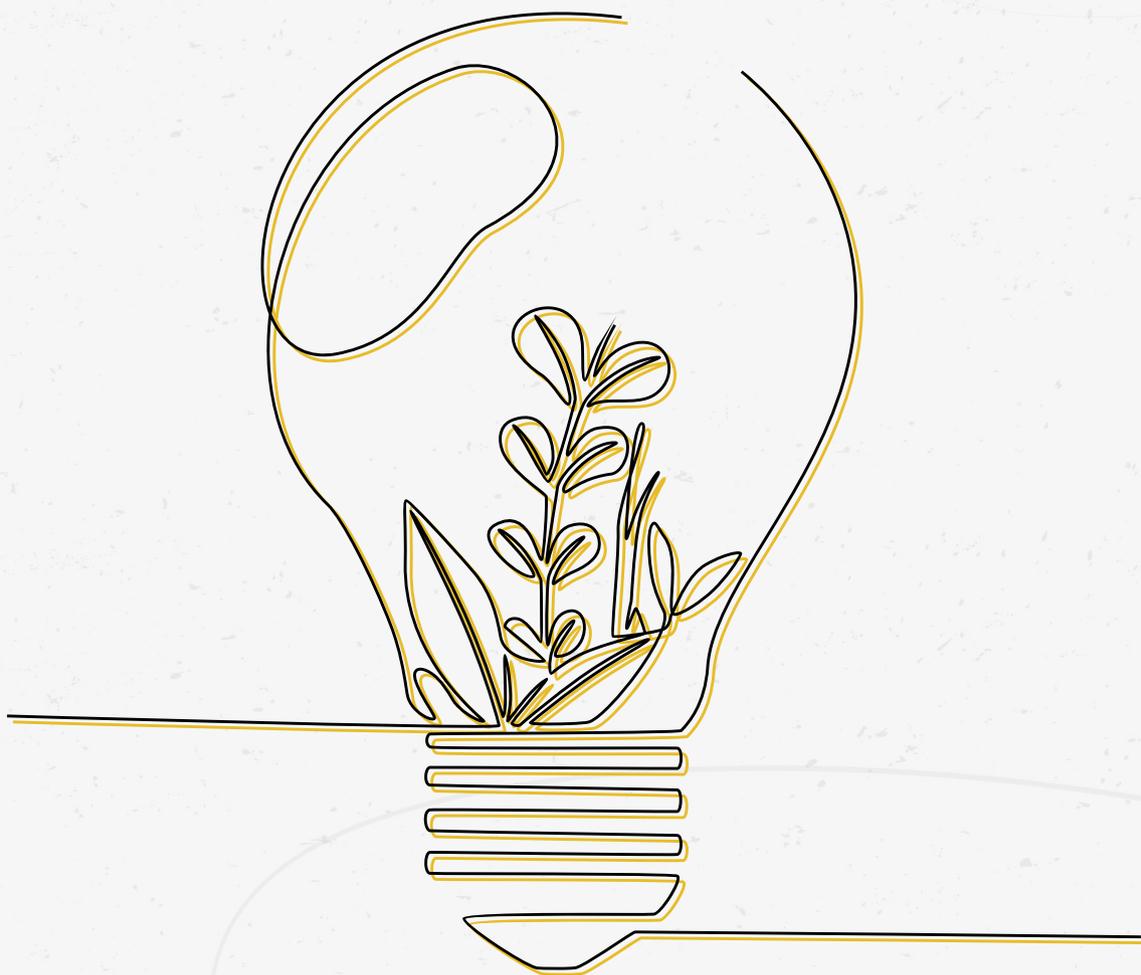
Les nouvelles organisations (dispositifs, plateforme...) sont des leviers pour proposer des solutions facilitant l'essai, garantissant le droit au retour. Les professionnels doivent bénéficier de

différents soutiens pour jouer leur rôle dans ces nouvelles organisations.

En effet, ouvrir le champ des possibles de l'autodétermination, c'est accompagner dans l'essai, voire dans une situation d'erreur, c'est mettre en avant les questions éthiques relatives à la protection et au respect des libertés individuelles.

Les parcours de vie ne sont pas tout tracés mais doivent être ajustés, adaptés, personnalisés et une forme de continuité doit être garantie.

La diffusion de l'expertise des professionnels en interne mais également auprès des acteurs de la vie sociale et citoyenne est une nécessité pour construire une société inclusive.



**Développer une culture professionnelle associative**

- En s'appuyant sur une démarche associative de réflexion éthique
- En favorisant l'émergence de positionnements professionnels
- En organisant un parcours de formation à l'autodétermination, à la participation des personnes accompagnées, à la vie affective, intime et sexuelle
- En créant une communauté de professionnels facilitateurs de la représentation

**Diffuser l'expertise en interne et en externe**

- En organisant des journées transversales aux différents pôles
- En proposant des journées thématiques associatives
- En mettant les compétences des professionnels à disposition des acteurs de territoire

**Sensibiliser aux transformations du secteur médico-social**

- En harmonisant le développement des fonctions de coordination de parcours
- En sensibilisant aux nouvelles modalités d'offres de services (habitat inclusif, emploi accompagné...)
- En accompagnant les professionnels dans l'appropriation des nouveaux outils numériques (Dossier Informatisé de la Personne Accompagnée par exemple)



**VIE ASSOCIATIVE**  
**SENSIBILISATION AU HANDICAP**

## **10. Coopérer avec les acteurs du territoire au service des projets de vie des personnes accompagnées**

Il est indispensable d'agir ensemble pour améliorer l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques.

Au-delà de nos services et de nos établissements, le parcours de vie des personnes accompagnées s'inscrit sur un bassin de vie, un bassin d'emploi, un territoire de santé, d'action sociale...

Notre territoire est riche de ressources et d'initiatives : mutualiser les compétences au bénéfice des personnes accompagnées est essentiel.

La transformation et l'évolution de l'offre aujourd'hui mais également la réponse aux projets des personnes accompagnées favorisent la mise en place de nombreux partenariats ainsi que le travail en réseau.

Dans une perspective de co-évolution et de co-construction, la coopération est primordiale.

“

*Tissons un lien, agissons ensemble, osons ensemble !*

”





Les  
Papill  
Blanc  
du Fini

**ACTEUR DE LA REPRÉSENTATION  
DES PERSONNES HANDICAPÉES**

CAPH29



UNAFAM



Nous Aussi



UDAF



ATP



ons  
S  
stère



Hôpital

ARS / CRSA

Conseil Territorial  
en Santé

**ACTEUR EN SANTÉ**

PTSM 29



ANECAMSP

DAC



Acteurs  
de l'habitat

MDPH

Conseil  
Départemental

Collectivités  
territoriales

**ACTEUR DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA VIE SOCIALE**

France  
Bénévolat



CDCA

CAP'acité

Éducation  
nationale

Acteurs de  
la culture

**Consolider nos liens existants**

- En s'appuyant sur notre appartenance au réseau Unapei
- En communiquant sur nos coopérations
- En s'affirmant en tant qu'acteur de l'Économie Sociale et Solidaire

**Favoriser les interactions avec les acteurs du milieu ordinaire**

- En ouvrant les portes de nos établissements (mise à disposition de locaux, organisation régulière de portes ouvertes...)
- En développant un répertoire des différents acteurs du territoire
- En s'appuyant sur le milieu ordinaire pour ouvrir les champs d'intervention des pôles d'activités de l'Association

**S'ouvrir à de nouvelles coopérations**

- En collaborant avec les autres acteurs du secteur médico-social au service de la qualité de vie des personnes accompagnées
- En développant les coopérations avec les acteurs de la vie sociale (loisirs, culture, sport, logement, emploi, santé, justice)
- En s'associant avec les acteurs du soutien aux aidants
- En collaborant avec les acteurs de la recherche (par exemple sur les Troubles du Neuro Développement)



**VIE ASSOCIATIVE**  
**GCSMS LE PETIT CHÊNE**

# Glossaire

- ADAPEI** : Association Départementale de parents et amis de personnes handicapées,
- ADESS** : Association de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire
- ANECAMSP** : Association Nationale des Équipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce
- ARAMIS** : Association pour la Réflexion, l'Action, le Mouvement et l'Initiative Sociale
- ARS** : Agence Régionale de Santé
- ATP** : Association Tutélaire du Ponant
- CAPH 29** : Collectif des Associations de Personnes Handicapées du Finistère
- CDCA** : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
- CREAI** : Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
- CVS** : Conseil de la Vie Sociale
- DAC** : Dispositifs d'Appui à la Coordination
- ESAT** : Établissement et Services d'Aide par le Travail
- FALC** : Facile A Lire et à Comprendre
- FFSA** : Fédération Française de Sport Adapté
- GCSMS** : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
- MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- PTSM 29** : Projet Territorial de Santé Mentale du Finistère
- RSE / RSO** : Responsabilité Sociétale des Entreprises / Organisations
- UNAFAM** : Union Nationale des Familles et Amis de personnes souffrant de troubles psychiques
- UDAF** : Union Départementale des Associations Familiales
- UNAPEI** : Union Nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées,
- UNEA** : Union Nationale des Entreprises Adaptées

L'élaboration du projet associatif a mobilisé pendant un an les parties prenantes de l'Association.

Nous remercions l'engagement des membres du comité de pilotage et des groupes de travail.

Ce projet a été validé par le conseil d'administration le 22 mai 2023 et porté au vote de l'Assemblée Générale de l'Association le 16 Juin 2023.

L'élaboration de ce projet n'est qu'une étape.

Il convient à présent que chacun, quelle que soit sa place dans l'Association, agisse, pour faire en sorte que ce projet vive.

Un comité s'assurera du suivi du projet, et réalisera des points d'avancée lors des assemblées générales annuelles.

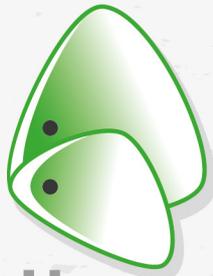
Une version en Facile A Lire et à Comprendre est disponible sur notre site internet [www.papillonsblancs29.fr](http://www.papillonsblancs29.fr).

“

« *Ce qui importe, ce n'est pas d'arriver  
mais d'aller vers* »

*Antoine de Saint Exupéry*

”



# Les Papillons Blancs du Finistère

Depuis 1961, association affiliée à



*Les Papillons Blancs du Finistère*

☎ 02 98 01 22 66 ✉ [association@papillonsblancs29.fr](mailto:association@papillonsblancs29.fr)



[www.papillonsblancs29.fr](http://www.papillonsblancs29.fr)